



BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 $\frac{1}{2}$ MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 9 Mai 1895

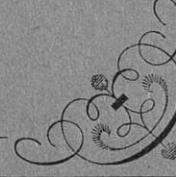
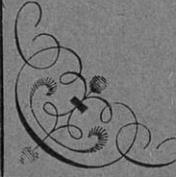
RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE V^o ÉTHIOU PÉROU

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1895



BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. E. DUTILLEUL, *Président Honoraire*,
ED. JOUBERT, *Président*,
H. BAMBERGER, *Administrateur*,
R. DE BAUER, —
CH. DEMACHY, —
C^{te} A. DE GERMINY, —
E. GOUIN, —
ED. NCTZLIN, —
J. STERN. —

Censeurs :

MM. CHOPPIN DE JANVRY,
I. SALLES.

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1895 :

MM. E. LEVIEZ,
TIMMERMAN.

Directeurs :

MM J. H. THORS,
L. VILLARS,
E. CHEVRANT.

Sous-Directeur :

M. L. DE STEIGER.

Fondés de Pouvoirs :

MM. G. ROQUERBE,
F. ARBELOT.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 9 Mai 1895

Rapport du Conseil d'Administration.
Rapport des Commissaires.
Résolutions de l'Assemblée.
Comptes de l'Exercice 1894.

PARIS

IMPRIMERIE V^o ÉTHIOU PEROU

RUE DE DAMIETTE 2, 4 ET 4 BIS.

1895

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

TENUE LE JEUDI 9 MAI 1895

Sous la présidence de M. E. DUTILLEUL

Président honoraire du Conseil d'administration

Après avoir ouvert la séance, M. le Président a prononcé l'allocution suivante :

MESSIEURS,

L'année dernière, à pareille époque, je vous disais que des raisons de santé très réelles, m'obligeaient à me démettre des fonctions de Président et je cétais la place à mon collègue et ami, M. JOUBERT, à qui l'Assemblée faisait un si chaleureux et sympathique accueil. D'où vient donc qu'aujourd'hui j'ai encore l'honneur de présider l'Assemblée ?

Cet honneur, je le dois, malheureusement, à une circonstance regrettable, M. JOUBERT est souffrant et il m'a écrit hier pour me dire qu'il devait définitivement renoncer à vous présider aujourd'hui, pour me demander de le remplacer, pour me charger de vous présenter ses excuses et de vous exprimer ses regrets.

Je ne puis d'ailleurs mieux faire que de lire sa lettre :

« MON CHER AMI,

« Je viens vous demander de présider l'Assemblée des actionnaires de
« la Banque de Paris. C'est bien naturel, vous l'avez si longtemps et si bien
« présidée ! Vous savez que l'état de ma santé, depuis un an, ne m'a pas
« empêché de veiller avec dévouement sur les grands intérêts qui me sont
« confiés ; j'aurais été heureux de trouver ma récompense dans l'honneur de
« présider nos actionnaires, le Jeudi 9 Mai.

« Je vous prie de leur exprimer mes regrets, ma profonde tristesse d'être
« dans l'impossibilité de le faire et mon ferme espoir de revenir bientôt au
« milieu de vous ».

Je comprends bien, Messieurs, les regrets de M. JOUBERT, car le plaisir qu'il aurait eu à vous exposer la situation prospère de la Banque, à vous dire les résultats de tous points satisfaisants obtenus pendant la première année de sa présidence, eût été pour lui, la juste récompense d'un travail dont l'excès, je ne crains pas de l'affirmer, n'a pas été étranger à la fatigue qu'il éprouve aujourd'hui. Il y a des hommes qui ne savent pas se ménager, qui ont toujours besoin de donner tout ce qu'ils peuvent donner et qui ne s'arrêtent qu'à la limite extrême de leurs forces. Tel est M. JOUBERT. Qui donc aura le courage de l'en blâmer ? Mais la fatigue qu'il éprouve, en ce moment, ne sera que temporaire. Des soins et du repos en auront bientôt raison. C'est notre ferme espoir, comme c'est aussi notre plus vif désir et, en m'exprimant ainsi, Messieurs, ce n'est pas seulement l'ami de M. JOUBERT qui parle, c'est aussi l'ancien Président de la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui, toujours aussi occupé du bien de l'Etablissement, sait, par une expérience et une collaboration de dix-neuf ans, que vos intérêts ne peuvent être remis en des mains plus fermes, plus dévouées, plus vaillantes que celles de M. JOUBERT.

Un des actionnaires présents, demande la parole pour exprimer la sympathie de l'Assemblée à l'égard de M. JOUBERT, ses regrets de le savoir souffrant, son espoir de le savoir bientôt rétabli et la gratitude de tous les actionnaires pour les résultats de sa première année de Présidence.

L'Assemblée accueille ces paroles par une manifestation unanimement favorable.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 9 Mai 1895

MESSIEURS,

L'Exercice 1894, dont nous avons, aujourd'hui, à vous exposer les résultats, n'a pas trompé l'espoir que son début nous avait permis de concevoir, lorsque, dans notre dernier Rapport, nous constatons le fait que cet Exercice commençait mieux que le précédent. Comme vous allez le voir dans l'exposé sommaire, qui va suivre, nous nous sommes trouvés en présence d'un mouvement d'affaires dont les années antérieures ne nous avaient que trop déshabitués.

Une des principales causes de ce mouvement est la diminution de l'intérêt de l'argent qui a amené de nombreuses conversions d'Emprunts d'État, de Provinces et de Sociétés; mais si ces conversions ont procuré des bénéfices à la Banque, elles ont eu pour effet de diminuer la rémunération de ses capitaux. En cela, notre Établissement a partagé le sort que vous subissez vous-mêmes dans vos fortunes personnelles.

Voici maintenant les principales opérations auxquelles nous avons pris part dans le courant de l'Exercice qui nous occupe.

Associés à de grands établissements financiers de Russie, ainsi qu'au Comptoir National d'Escompte et aux premières maisons de notre place, nous avons été chargés, par le gouvernement Russe, des opérations financières relatives au rachat des lignes de la grande Société des Chemins de fer Russes. Nous avons aussi participé avec MM. Hottinguer et C^o, le Crédit Lyonnais et le Comptoir National d'Escompte, à la conversion en Fonds d'État 3 % des obligations de la Banque Centrale du Crédit Foncier de Russie.

Nous avons émis, avec la Banque Impériale Ottomane et la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, la dernière série de 119,000 obligations de la Compagnie du Chemin de fer de jonction Salonique-Constantinople.

Nous avons, avec la Banque Internationale de Paris, acheté un certain nombre d'actions de la Compagnie d'exploitation des chemins de fer Orientaux, dont le contrat a été prorogé, par le Gouvernement Ottoman jusqu'en 1958, et, comme suite à cet achat, nous avons fait ensemble l'émission d'un Emprunt Ottoman de 80,000 obliga-

tions 4 %, garanti par la redevance de 1,768,000 francs de la Compagnie d'exploitation.

De concert avec le Crédit Lyonnais, la Banque privée de Copenhague et MM. C.-J. Hambro et fils, de Londres, nous avons contracté, avec le Gouvernement Danois, un Emprunt 3 % destiné à convertir ou rembourser des obligations 4 % et 3 1/2 %, et à solder des dépenses d'utilité publique.

Avec le Crédit Lyonnais, nous avons pris aussi l'Emprunt 3 % de 27,632,000 francs de la province de Québec, affecté à la consolidation de Bons du Trésor 4 %.

Enfin, nous avons ouvert nos guichets pour la souscription d'un Emprunt de 35,000 obligations 5 % de l'État d'Espírito Santo.

Aucun des bénéfices de ces trois dernières opérations, faites en fin d'année, ne figure dans les Comptes de 1894.

Nous sommes heureux de constater que les cours de toutes ces valeurs ont sensiblement progressé, depuis leur émission.

Nous avons encore pris des participations dans un certain nombre d'affaires, dont la plupart sont liquidées avec succès.

Le début et la fin de l'année, ont vu deux grandes émissions : l'emprunt de la Ville de Paris, et l'emprunt Russe de 400 millions. Nos souscriptions ont été très importantes, pour notre clientèle comme pour nous, et nous avons profité largement du succès de ces emprunts.

Nous ne sommes pas restés étrangers aux affaires de mines d'or qui occupent, depuis quelque temps, sur le marché, la large

place que vous savez. Nous les avons suivies avec une grande attention, mais, pendant l'année 1894, nous n'y avons pris qu'une part trop restreinte pour qu'elle puisse faire aujourd'hui l'objet d'une mention spéciale.

Pour nos Succursales, nous citerons les emprunts 3 1/2 % de 20 millions de la Confédération Suisse et de 15 millions de la Ville de Zurich; la conversion des obligations du Jura-Simplon; l'emprunt de la Ville de Rotterdam; les emprunts de quelques communes de l'agglomération bruxelloise; l'émission des obligations du Crédit Foncier du Royaume de Hongrie et des obligations du Chemin de fer d'Anatolie.

Nous arrivons, maintenant, au compte de **Profits et Pertes**.

Le compte **Commissions** donne 1,392,892 fr. 74. Les opérations courantes figurent, dans ce chiffre, pour 729,531 fr. 46 c. et les émissions pour 663,361 fr. 28 c.

Les deux rubriques **Intérêts et bénéfices du Portefeuille et Reports**, que l'on peut réunir, sont en diminution, ce qui tient à l'abaissement du taux de l'argent. L'Exercice 1894 donne 3,129,523 fr. 35 c. contre 3,275,087 fr. 08 c. en 1893.

Le compte **Fonds Publics, Actions et Obligations** avait laissé, en 1893, une perte de 246,081 fr. 66 c.; il donne, en 1894, un bénéfice de 1,621,164 fr. 99 c. Ce bénéfice provient, presque tout entier, de réalisations faites; il témoigne de la modération de nos évaluations précédentes.

Les bilans de nos Succursales se soldent par un bénéfice de 502,925 fr. 31 c. en forte augmentation sur celui de l'Exercice précédent qui n'était que de 157,000 francs.

Le bénéfice brut de l'Exercice serait plus considérable si nous n'avions pas jugé opportun, peut-être avec un sentiment de prudence exagérée, d'ajouter, comme vous le dit le Rapport de MM. les Commissaires, une provision nouvelle à deux de nos affaires argentines.

Nous avons ainsi, Messieurs, un bénéfice brut de 6,646,506 fr. 39 c.

Les frais généraux, un peu supérieurs à ceux de 1893, se sont élevés à 1,259,333 fr. 80 c.

Le bénéfice net de l'Exercice est donc de 5,387,172 fr. 59 c.

Il permet de distribuer un dividende de 35 francs par action, en laissant disponible une somme de 873,283 fr. 71 c. qui, ajoutée au solde reporté au 31 Décembre 1893, formera un total de 1,619,123 fr. 73 c. à nouveau. Si vous approuvez les comptes, vos réserves s'élèveront à un total de 19,869,123 fr. 73 c.

Dans notre Rapport de 1892, nous vous disions que nous avions acheté un des immeubles de la rue Louis-le-Grand, contigu à notre hôtel, afin de pouvoir faire face au développement de nos services. L'accroissement de notre clientèle, l'augmentation constante de nos affaires courantes exigeaient l'agrandissement de nos bureaux; nous avons donc été amenés à faire élever des constructions nouvelles sur l'emplacement de cet immeuble, qui, dans l'état où il était, ne pouvait être approprié à nos besoins.

Le Conseil d'administration de la Banque était, depuis 1892, composé de sept Membres; il peut en compter douze, d'après nos Statuts. Nous avons appelé parmi nous, — votre ratification réservée :

M. le Chevalier R. DE BAUER, Directeur, depuis la fondation, de notre importante succursale de Bruxelles ; M. de BAUER conservera ses fonctions de Directeur.

M. ED. NÆTZLIN, qui a fait aussi, autrefois, partie de la Banque de Paris, et qui est, aujourd'hui, Administrateur de la Banque Nationale du Mexique.

Nous vous demandons de confirmer notre choix.

MM. H. BAMBERGER, CH. DEMACHY, A. DE GERMINY et J. STERN arrivent au terme de leur mandat. Conformément à l'article 20 des Statuts, les Administrateurs sortants sont toujours rééligibles.

Vous avez à pourvoir à la nomination d'un Censeur, en remplacement de M. CHOPPIN DE JANVRY, Censeur sortant et rééligible.

Nous soumettrons à votre approbation, après la lecture du Rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Le Bilan général de la Banque de Paris et des Pays-Bas au 31 Décembre 1894 et le Compte de Profits et Pertes de l'Exercice 1894 ont été mis à la disposition de vos Commissaires à l'époque voulue par la loi, c'est-à-dire plus de quarante jours avant la date fixée pour votre Assemblée générale.

Des explications, appuyées d'états détaillés, nous ont été fournies par la Direction et ont rendu facile l'examen dont nous venons vous rendre compte.

ACTIF

Le total de l'Actif s'élève à 223,638,875 fr. 14 c., ou plutôt, si nous retranchons le compte d'ordre intitulé Comptes fixes et Comptes courants des Succursales, reproduit au Passif, et qui n'a d'autre objet que de placer sous vos yeux le montant des capitaux confiés aux Succursales par le Siège social, il s'élève à 214,627,548 fr. 21 c.

Ce même total, au 31 Décembre 1893, n'était que de 157,725,362 fr. 48 c. C'est une différence, en plus, de 56,902,185 fr. 73 c.

Quinze chapitres résument les éléments de l'Actif.

Parmi ces chapitres, cinq consistent, ou en argent comptant, ou en valeurs présentant une faculté de réalisation immédiate et aujourd'hui, d'ailleurs, réalisées.

Ce sont les comptes :

<i>Espèces en Caisse et à la Banque . . .</i>	Fr.	23.433.180 76
<i>Portefeuille, Paris, Province et Étranger . .</i>		18.939.288 85
<i>Fonds disponibles dans les Banques à l'Étranger</i>		5.838.450 35
<i>Reports</i>		65.339.660 70
<i>Coupons à encaisser</i>		3.237.168 99
Ils forment un ensemble de	Fr.	<u>116.787.749 65</u>

Le Portefeuille était exclusivement composé d'effets revêtus de tous les caractères du papier commercial de premier ordre. Les Reports avaient été accomplis avec toutes les conditions de sûreté particulières qui entourent ces opérations. Les Banques à l'Étranger, où des fonds disponibles étaient déposés, sont des Établissements de premier rang, et après ces observations, il ne nous reste qu'à faire remarquer la sécurité qui résultait pour la Banque de disponibilités immédiates dépassant la moitié de la totalité de son actif.

Dans les autres comptes sont groupées les créances, ainsi que les valeurs et les propriétés de la Banque.

Les créances, c'est-à-dire :

<i>Les Correspondants</i>	Fr.	32.454.706 89
<i>Les Avances sur garanties</i>		5.478.268 99
<i>Les Comptes courants des Syndicats . . .</i>		5.246.491 15
s'élèvent à	Fr.	<u>43.179.467 03</u>

La division de ces créances, le bon choix et le crédit des Correspondants, des gages étendus et de toute sécurité, nous ont paru placer cet élément considérable de l'Actif de la Banque dans des conditions régulières d'exactitude et de solidité.

Les valeurs sont désignées dans les trois comptes :

<i>Fonds d'État</i>	Fr.	5.285.143 06
<i>Actions et Obligations</i>		30.197.693 26
<i>Participations diverses</i>		12.310.171 72
et représentent un total de	Fr.	<u>47.793.008 04</u>

Pour l'estimation de ces valeurs, les règles que vous avez posées dans la délibération prise à l'origine même de la Banque, ont été scrupuleusement observées. Non seulement le cours moyen du mois de Décembre n'a jamais été dépassé, mais encore plusieurs titres ont été évalués beaucoup au-dessous. C'est ainsi que pour les Obligations des Chemins de fer Argentins et des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé, dont nous vous avons entretenus l'année dernière, le cours du mois de Décembre 1893 a été maintenu, quoiqu'il soit notablement inférieur au cours moyen du mois de Décembre 1894 et aux cours actuels, de telle sorte que sur cet article une plus-value importante a été réservée. La nature des titres qui

composent votre portefeuille de valeurs nous a fait apprécier les sages précautions dont l'expérience de votre Conseil sait entourer ces opérations. A cette garantie s'ajoute celle de la variété des placements, car les Fonds d'État se composent de trente et une espèces de titres et la catégorie Actions et Obligations n'en compte pas moins de cent quatorze.

Les Participations diverses, s'élevant à 12,310,171 fr. 72 c., sont au nombre de dix-huit.

Deux seulement, qui ont fait l'objet d'une mention dans notre Rapport de l'année dernière, peuvent offrir des lenteurs de liquidation. Mais, indépendamment de la provision spéciale de 400,000 francs, dont nous parlions dans ce rapport, la prudence du Conseil a affecté à ces deux affaires une provision nouvelle, plus étendue, qui en réduit le capital à une évaluation qu'aucune éventualité ne paraît pouvoir démentir.

Les *Comptes divers*, qui s'élèvent à 4,028,967 fr. 19 c. et dont nous avons vérifié la composition, sont, pour la plus grande partie, des comptes d'ordre, et renferment, pour l'autre partie, des créances qui, pour échapper, par leur diversité, à une classification, n'en sont pas moins certaines et réelles.

Les comptes *Immeubles* et *Mobilier* sont restés au même chiffre que l'année précédente.

En résumé, exactement décrit, prudemment estimé, l'Actif nous paraît établi sur des bases qui doivent donner toute sécurité.

PASSIF

Les sommes dues aux tiers sont réunies dans les articles :

<i>Effets à payer</i>	Fr.	10.561.203 09
<i>Correspondants en France et à l'Étranger</i>		96.478.646 68
<i>Liquidation 31 Décembre 1894</i>		6.474.308 60
<i>Coupons à payer</i>		9.158.415 57
qui s'élèvent ensemble à	Fr.	<u>122.672.573 94</u>

Nous devons rappeler que, conformément aux usages de votre Établissement, une grande partie des sommes dues aux Correspondants est soumise, pour son exigibilité, à des conditions de délai et de préavis qui lui enlèvent le caractère de comptes courants à vue.

Les comptes :

<i>Capital social</i>	Fr.	62.500.000 »
<i>Réserve légale</i>		6.250.000 »
<i>Fonds de prévoyance</i>		12.920.944 67
<i>Report de l'Exercice 1893</i>		745.840 02
<i>Profits et Pertes 1894</i>		5.387.172 59
qui s'élèvent à	Fr.	<u>87.803.957 28</u>

appartiennent à la Société elle-même et représentent plus de 39 % de la totalité du Passif.

COMPTES DE PROFITS ET PERTES

Vous remarquerez à l'avoir du compte de Profits et Pertes une augmentation de 105,000 francs sur les Commissions, de 337,000 francs sur les Reports et de 345,000 francs sur les Bénéfices des Succursales.

Nous vous signalerons surtout le bénéfice sur Fonds Publics, Actions et Obligations, qui s'élève à 1,621,000 francs et qui est resté libre, après les déductions résultant des abaissements d'estimation et des créations de provisions spéciales, dont nous vous avons parlé. Il provient, en outre, pour la plus grande partie, de ventes définitives et d'opérations complètement réalisées.

Le solde, formant le Bénéfice net de l'Exercice 1894, est de 5,387,172 fr. 59 c.

Ce solde permet à votre Conseil d'Administration de vous proposer la distribution d'un dividende de 35 francs, supérieur de 5 francs à celui de l'Exercice 1893 et de vous proposer, en même temps, d'accroître de 873,000 francs le report aux Exercices suivants, report qui s'élèvera ainsi à 1,619,123 fr. 73 c., au lieu du chiffre de 745,840 francs, auquel il était limité à la fin de l'Exercice précédent.

Nous nous unissons à ce projet de répartition, et nous vous proposons d'approuver le Bilan et les Comptes de l'Exercice 1894, tels qu'ils vous sont présentés par le Conseil d'Administration.

Paris, le 25 Mars 1895.

Les Commissaires :

E. LEVIEZ. TIMMERMAN.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 9 MAI 1895

Première Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1894, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration, et fixe à **35** francs par action le montant du dividende pour cet Exercice.

Un acompte de **20** francs sur le dividende ayant été payé le 1^{er} Janvier dernier, le solde, soit **15** francs par action, sera payé à partir du 1^{er} Juillet 1895, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

Deuxième Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit Administrateurs :

MM. H. BAMBERGER ;

CH. DEMACHY ;

A. DE GERMINY ;

J. STERN.

Troisième Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, confirme les nominations

faites à titre provisoire par le Conseil (art. 20 des Statuts),
Administrateurs :

MM. LE CHEVALIER R. DE BAUER ;
ED. NETZLIN.

Quatrième Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, nomme :

M. CHOPPIN DE JANVRY, Censeur.

Cinquième Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE nomme :

M. E. LEVIEZ ;

M. TIMMERMAN.

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1895, — avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

Et fixe à deux mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

COMPTES

De l'Exercice 1894



DOIT

COMPTE DE PROFITS et

PERTES (Exercice 1894)

AVOIR

I	
Abonnement au timbre, impôts et contributions	Fr. 146.469 90
II	
Appointements, gratifications et frais de bureaux.	765.499 45
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc..	117.967 59
III	
Frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque.	15.647 71
IV	
Dotation de la caisse de retraites et de prévoyance pour les employés à Paris	5.000 »
V	
Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.	
Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence	100.000 »
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires	7.840 »
VI	
Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris.	400.909 15
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général.	5.387.172 59
	Fr. 6.646.506 39

Commissions	Fr. 1.392.892 74
Intérêts et bénéfice du portefeuille	2.275.087 08
Reports	854.436 27
Fonds publics, Actions et Obligations.	1.621.164 99
Bénéfice net des Succursales	502.925 31
	Fr. 6.646.506 39

RÉPARTITION

Conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts.

Bénéfice net	Fr. 5.387.172 59
Solde reporté de l'Exercice 1893	745.840 02
	6.133.012 61
Intérêts à 5 % sur le capital versé	3.125.000 »
	3.008.012 61
Conseil d'administration : 10 % sur Fr. 1,388,888 88	138.888 88
Solde à répartir aux Actionnaires	2.869.123 73
Plus les intérêts à 5 % ci-dessus mentionnés	3.125.000 »
	5.994.123 73
Dividende de Trente-cinq francs par Action sur les 125,000 Actions formant le capital social	4.375.000 »
Solde à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1895	Fr. 1.619.123 73

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

AMSTERDAM	MM. G. M. BOISSEVAIN.	DIRECTEUR	M. M. C. van HALL.
	A. I. von HEMERT.	Sous-DIRECTEUR . .	M. J.-H. HALLO.
	M. H. S'JACOB.	FONDÉS DE POUVOIRS	MM. J.-B. HERT j ^{or} , J. van VELSEN.
	P. W. SCHOLTEN.		
BRUXELLES	MM. Ch. BALSER.	DIRECTEUR	M. Chev. R. de BAUER.
	DIDISHEIM.	Sous-DIRECTEUR . .	M. H. van WIJCK.
	DUMERCY-HEIRMAN.	FONDÉS DE POUVOIRS	MM. H. RULOFFS. L. BAUER.
	A. LÉON.		
GENÈVE	MM. A. CHENEVIÈRE.	DIRECTEUR	M. A. ROCH.
	J. ODIER.		
	E. PICTET.	FONDÉ DE POUVOIRS	M. G. AUBERT.
	E. SAUTTER.		

